

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

<b>Conseillers en exercice</b>	43
Présents	23
Représentés	11
Absents	9

<b>Votes</b>	
Pour	31
Contre	/
Abstention	3

**Certifié exécutoire compte tenu  
de sa transmission au  
contrôle de légalité de la  
Préfecture de Créteil le**

**24 OCT. 2022**

**de la publication le**

**24 OCT. 2022**

# Conseil Municipal

## Séance du Mercredi 19 octobre 2022

Le dix-neuf octobre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 12 octobre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

### Étaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONDENEIGE Matthias, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, SASU Hancès, GARROUT Karim, DIMNET Jocelyne, LORES Monique, CHIRRANE El Arbi, BANCE Stéphane, CHALBI Yacin, LANTERNIER Lucie, DESROCHES Damien, FOURNIER Laura, HUTIN Sébastien

### Étaient représenté-e-s :

M COELHO Vasco	mandat à Mme FRANCISOT Amandine
M. BRULANT Marina	mandat à M MARQUES Henrique
M. THIAM Moustapha	mandat à M. SAYADI Walid
Mme COHEN Rachel	mandat à M. DRUART
Mme FADLI Hafida	mandat à M. CHALBI Yacin
M. OMRANE Alain	mandat à Mme HACHE Bénédicte
Mme BEZACE Mathilde	mandat à M. FONDENEIGE Matthias
M. BOLLE-DALLIAH Kristian	mandat à M. ID ELOUALI Ali
M. BOURVEN Julien	mandat à Mme SASU Hancès
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme MARTIN Mélisande	mandat à Mme LANTERNIER Lucie

**Étaient absents :** Ms AOUMMIS Hassan, HABI Hacène, BALIAS Thierry, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien et Mmes BENKAHLA Malika, LEMOINE Nathalie, DESPRES Catherine, FOURNIAUD Martine

**Secrétaire de séance :** Mme Hancès SASU

**OBJET**

**Désignation d'un conseiller territorial à l'établissement Public Territorial  
Grand Orly seine Bièvre en remplacement d'un conseiller municipal  
démissionnaire**

**Désignation d'un conseiller territorial à l'établissement Public Territorial  
Grand Orly seine Bièvre en remplacement d'un conseiller municipal  
démissionnaire**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur Didier GUILLAUME, en charge d'une fonction de conseiller municipal et de conseiller territorial a adressé à Monsieur le Maire un courrier lui faisant part de sa démission de son mandat d'élu.

Dans ce cadre, il convient de désigner un nouveau conseiller territorial en remplacement de Monsieur Didier GUILLAUME afin d'assurer la représentation de la ville.

**LE CONSEIL,**

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les articles L5211-6-1 et 5219-9 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 273-5 du code électoral,

Vu la délibération du Conseil municipal du 16 décembre 2015 relative à l'élection de 6 conseillers territoriaux,

Vu la démission de Monsieur Didier GUILLAUME, Conseiller municipal, entraînant simultanément sa démission du mandat de conseiller territorial,

Vu l'arrêté préfectoral de la Région du 30 novembre 2015 désignant le nombre de conseillers territoriaux par ville,

Vu la candidature de Monsieur HUTIN Sébastien,

Vu la candidature de Monsieur GUILLAUD-BATAILLE Fabien,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1** : Procède au vote pour l'élection d'un conseiller territorial, pour représenter la commune au sein du Conseil Territorial de l'Etablissement Public Territorial du Grand Orly Seine Bièvre

M HUTIN Sébastien a obtenu : 31 pour, 0 contre, 3 abstentions

M GUILLAUD BATAILLE Fabien a obtenu : 0 pour, 31 contre, 3 abstentions

**Monsieur HUTIN Sébastien est déclaré élu conseiller territorial à l'EPT du Grand Orly Seine Bièvre**

**Article 2** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication sur le site internet de la commune [www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr) . Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré en séance, le 19 octobre 2022

Pour extrait conforme

Tonino PANETTA  
Maire de Choisy-le-Roi

